Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 février 2018

Activités 2017

Nancy, le 10 février 2018.

Les membres de l'association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye se sont réunis le samedi 10 février 2018, à l'amphithéâtre du Muséum Aquarium Nancy, 34 rue Sainte Catherine - 54000 NANCY, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mr Jean-François PETIT, président de l'association.
Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr Pierre LECOMTE, secrétaire de l'association et
Mme Joëlle METZGER, Trésorière de l'association.
Mme Sylvie CUNIN et Mr Jacques MANGEL ont été désignés comme scrutateurs.

L'assemblée délibère à la majorité relative des membres présents sur les questions mises à l'ordre du jour (article 13 des statuts de l'association). Au regard de la feuille d'émargement, signés par 31 adhérents, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. présentation du rapport moral,
2. présentation du rapport d'activités,
3. présentation du rapport financier,

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral: l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 31 voix (soit 30 voix : 1 abstention) ;
Rapport financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 31 voix (soit 31 voix);
Clôture des comptes Banque Postale, : l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 31 voix (soit 30 voix : 1 voix contre);
Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : l'Assemblée renouvèle l'ensemble de ses membres en qualité de membres du bureau et du Conseil d'Administration :

Membres du Bureau

Membre et rôle	Adresse & téléphone	Adresse mail
Jean-François PETIT Président (commerçant)	307 rue St Georges 54200 TOUL 06 33 08 62 53	jeffpetit54@orange.fr
Joëlle METZGER Trésorière (assistante de direction)	5B place des Vosges 54000 NANCY 06 72 55 27 12	joelle.metzger1@gmail.com
Pierre LECOMTE Secrétaire (chef de projet informatique)	62 rue Français 54000 NANCY 06 16 53 28 18	foretdehaye@yahoo.fr pileco@free.fr

Membres du Conseil d'administration

Membre	Adresse & téléphone	Adresse mail
Sylvie CUNIN (infirmière DE)	22 rue du chemin blanc 54000 Nancy 06 72 81 20 19	sylviecunin@orange.fr
Bernard GUENIOT (chef de projet informatique)	25 rue Émile Moselly 54000 NANCY 06 95 69 64 69	gueniotbernard@yahoo.fr
Claude HENRY (agent commercial)	258 avenue de Boufflers 54000 Nancy 06 15 79 47 18	claudehenry1958@free.fr
Patrick KUNTZ (responsable d'étude)	22 rue Martial Mourot 54600 Villers les Nancy 06 80 18 61 49	Patrick.kuntz@inrs.fr
Pascal LAUMOND (retraité)	7 rue Taille Michaud 54840 VELAINE EN HAYE 06 38 13 61 47	pa1705@orange.fr
Jacques MANGEL (consultant)	47 rue Gruber 54000 Nancy 06 10 76 05 71	jmangel@club.fr
Marie MIROUF (retraité)	60 bis rue Français 54000 NANCY 03 83 98 01 16	mirouf.mc@hotmail.fr
François PETIT (retraité)	54 rue Léonard Bourcier 54000 Nancy 03 53 98 77 25	francois.petit0439@orange.fr
Patrick SIBILLE (enseignant-chercheur)	12 Allée du Bassigny 54520 LAXOU 06 48 79 36 14	Sibille.Patrick@free.fr

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an ; l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 31 voix (soit 31 voix).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16 h15 mn.
Toutefois, la journée se poursuit par des présentations complémentaires.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Nancy, le 10 février 2018

Le Président de séance
Jean-François PETIT

Le Secrétaire de séance
Pierre LECOMTE

ANNEXES
à l'assemblée générale 2018

Fichier de présentation de l'Assemblée Générale (Powerpoint)
Fichier de présentation trop volumineux : voir en PJ.

Documents complémentaires :
Rapport Moral présenté par Jean-François Petit, Président de l'association.

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve cette après-midi pour notre assemblée générale annuelle. Cette réunion n'est peut-être pas la plus attractive mais elle est indispensable à la vie démocratique de notre association. Je vous remercie pour votre présence.

Des remerciements encore pour
- La COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY,
- LE SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE DE LOISIRS,
- LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE ET
- LE PAYS TERRE DE LORRAINE (via le LEADER)

pour leur aide financière à la réalisation de notre carte des points remarquables de la forêt de Haye.
Ces subventions ne changeront en rien notre regard critique quand il le faudra.

Remerciements également à la maison du tourisme en pays Terre de Lorraine pour son aide précieuse.

Merci également à la fédération FLORE pour le travail en parallèle sur les problèmes liés aux éventuelles extractions sous les forêts de protection et son travail permanent sur les problématiques environnementales.

Remerciements bien entendu aux membres du CA qui malgré leur implication dans la vie active, s'efforcent de faire un travail soutenu et efficace. On sent une motivation forte qui anime tout le groupe et alimente la dynamique de cette association qui compte dans le paysage local.

Cette nouvelle année de vie de notre association a été riche et positive.

Pierre nous présentera le compte rendu d'activités 2017 et j'espère que celui de 2018 sera plus RICHE encore.

L'équipe du CA s'est encore enrichie et nous sommes maintenant 12 à œuvrer avec des rôles bien définis. Reste à roder le biotope, après la régénération voici venu le temps de l'amélioration.

Nos projets sont bien dans les rails, nos participations dans différentes instances se forgent au fur et à mesure que le temps passe. (PEFC Grand Est, AMIS DES FORETS, CAUE, groupe loup)

Pour une association comme la nôtre il faut être sur tous les fronts car la forêt, l'air de rien, motive, intéresse, captive, fait peur parfois (enfin surtout la nuit ou lorsque l'on s'est perdu). Face à la problématique de l'A 31 nous essayons d'être vigilants. La mise en forêt de protection nous déroute car nous nous attendions à ce que cela arrive beaucoup plus tôt. Une fois cet acte majeur en place, nous soufflerons un grand coup et nos énergies se dépenseront ailleurs.

Nous en profiterons pour organiser une manifestation afin de fêter cela dignement.

D'ailleurs, nous nous efforçons de mettre tout notre potentiel dans la réalisation de choses prometteuses pour 2018. Je vous mets l'eau à la bouche mais vous verrez cela vaut le coup.

Nous serons très certainement amenés à tirer la sonnette d'alarme quand nous serons témoins d'événements qui dépassent notre conception de la forêt via PEFC ou toute autre voie.

Je tiens ici à féliciter la commune de Vandoeuvre pour avoir interdit la chasse dans sa forêt, même si cela déplait parfois, mais le passé nous a appris qu'être à contre-courant peut parfois porter ses fruits.

La sortie du livre « la vie secrète des arbres » et du film « l'intelligence des arbres » ne doit pas nous faire oublier tout ce que nous faisons subir aux arbres via les exploitations forestières et les intrusions diverses et variées.

J'aimerais revenir sur un point qui nous touche particulièrement : la présence de déchets en forêt et au bord des routes qui traversent le massif. Il faut impérativement que l'ONF verbalise les individus qui déposent sciemment des déchets en forêt. L'ONF montre un peu de bonne volonté mais il faut maintenant passer à la vitesse supérieure. Au regard de ce que nous récoltons lors de nos ramassages réguliers, nous sommes confrontés à un véritable problème de fond de notre société humaine dite moderne et avancée : je citerais pèle mêle le manque d'éducation, le non savoir vivre en société le « je m'en foutisme ». Ce dont souffre l'homo sapiens, c'est l'individualisme poussé à son paroxysme, aidé en cela par la société de consommation qui pousse tout un chacun à vouloir jouir de tout, tout de suite, donc de consommer et de jeter.

N'oublions pas que les arbres de nos forêts souffrent particulièrement des tempêtes successives. Ces derniers temps certains sont déracinés, d'autres ont les radicelles cassées, d'autres encore perdent leurs branches. Nous devons leur porter une attention particulière et les soigner s'il le faut.

Malgré ce contexte, nous nous devons de poursuivre l'œuvre des personnes qui, en 1972, ont créé l'association afin que plus aucun cm2 ne soit repris par le bitume ou le béton.

Mon optimisme et mon réalisme me laissent imaginer un avenir différent pour la FDH. Au vu de l'ampleur de la tâche je sais que je peux compter sur vous.

Encore merci pour votre engagement, votre investissement désintéressé et pour le labeur accompli.

Merci pour votre écoute.

Rapport d'activités présenté par Pierre LECOMTE, Secrétaire de l'association.

Voir le Fichier de présentation de l'Assemblée Générale, le rapport d'activités y est décrit.

Rapport financier présenté par Joëlle METZGER, trésorière de l'association.

Partie 1 :

Les dirigeants de votre association sont heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2017.

Votre association a clôturé le 31 décembre 2017 les comptes de son exercice comptable.
Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.
Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue par la méthode dite de caisse et que l'association n'établit pas de bilan.
Toutefois l'association tient l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation effective de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par moi-même, trésorière de l'association, et les dirigeants de l'association ont validé les comptes qui vous sont présentés.
Le rapport financier évoque successivement :

- Le compte de résultat 2017
- La situation de trésorerie au 31 décembre 2017
- La valorisation des contributions du personnel bénévole

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles à l'approbation des comptes.
Nous vous rappelons que les comptes peuvent être consultés librement au siège par les membres de l'association, sur rendez-vous.

Concernant le compte de résultat :

- Les principales sources de revenus en 2017 sont les cotisations de nos membres.
- Nous tenons vivement à remercier :
  - le Syndicat Mixte de la zone de loisirs pour leur subvention de 1400€,
  - la Métropole du Grand Nancy pour leur subvention de 1500€,
- L'année 2017 présente donc un solde positif de 3624,20 €.

Concernant la situation de trésorerie

- elle est saine et présente un solde positif de 4621,71 € au 31/12/2017.

A noter également la valorisation de notre personnel bénévole qui se monte à 4100 €, et comme vous pouvez le constater, une association telle que la nôtre ne pourrait exister sans eux.

Evolutions prévues en 2018 : nous sommes en attente des dernières subventions qui nous permettront de finaliser le financement de notre carte « S'évader en forêt de Haye » qui devrait être éditée courant de l'année ; le montant restant à financer étant de 3975,20 € (dont 1720 € de trésorerie disponible)

Divers : nous avons ouvert fin 2017 un compte bancaire auprès de la Banque Populaire, pour des questions de frais de fonctionnement et de facilités de gestion (site Cyberplus pro). Nous aimerions clôturer nos comptes de la Banque Postale et soumettons cette décision au vote.
La demande d'un rescrit fiscal a été acceptée par la Direction Départementale des Finances Publiques, nous pouvons donc émettre à chaque membre un reçu fiscal lui permettant d'obtenir un crédit d'impôt de 66 % du montant de sa cotisation. Chaque membre recevra donc prochainement ce reçu fiscal pour l'année 2017.

Dernier point : nous avons décidé de ne pas augmenter notre cotisation de 15 € pour l'année 2019. Mais libre à chacun de donner plus !

Partie 2 : (les « chiffres »)
Voir le Fichier de présentation de l'Assemblée Générale, le rapport financier y est décrit.

Présentation des projets 2018, par Sylvie CUNIN

Voir le Fichier de présentation de l'Assemblée Générale, la présentation des projets 2018 y est décrite.

Présentation de la carte « Evadez-vous en forêt de Haye », par Jacques MANGEL

Présentation « De la forêt, au matériau du bois et à son utilisation », par Patrick Kuntz,

Photos de l'assemblée générale *:*